

Gouvernement du Québec

### Décret 347-2012, 4 avril 2012

CONCERNANT la nomination de monsieur Michel Boudreault comme juge à la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE monsieur Michel Boudreault de Chicoutimi, avocat et membre du Barreau du Québec, soit nommé en vertu de l'article 86 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (L.R.Q., c. T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge à la Cour du Québec, pour exercer la compétence prévue par les articles 81, 82 et 83 de la Loi sur les tribunaux judiciaires dans tout le territoire du Québec, avec effet à compter du 5 avril 2012;

QUE le lieu de résidence de monsieur Michel Boudreault soit fixé dans la Ville de Chicoutimi ou dans le voisinage immédiat.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GILLES PAQUIN

57456

Gouvernement du Québec

### Décret 348-2012, 4 avril 2012

CONCERNANT la nomination de monsieur Scott Hughes comme juge à la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE monsieur Scott Hughes de Montréal, avocat et membre du Barreau du Québec, soit nommé en vertu de l'article 86 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (L.R.Q., c. T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge à la Cour du Québec, pour exercer la compétence prévue par les articles 81, 82 et 83 de la Loi sur les tribunaux judiciaires dans tout le territoire du Québec, avec effet à compter du 5 avril 2012;

QUE le lieu de résidence de monsieur Scott Hughes soit fixé dans la Ville de Montréal ou dans le voisinage immédiat.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GILLES PAQUIN

57457

Gouvernement du Québec

### Décret 349-2012, 4 avril 2012

CONCERNANT la nomination de monsieur André Lalancette comme juge à la Cour municipale de la Ville d'Alma

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE monsieur André Lalancette de Saint-Gédéon, avocat et membre du Barreau du Québec, soit nommé en vertu de l'article 32 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72.01), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge à la Cour municipale de la Ville d'Alma, pour exercer les juridictions prévues par les articles 27, 28 et 29 de cette loi;

QUE cette nomination prenne effet à compter du 5 avril 2012.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GILLES PAQUIN

57458

Gouvernement du Québec

### Décret 350-2012, 4 avril 2012

CONCERNANT la nomination de M<sup>e</sup> France Lynch comme sous-registraire du Québec

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 7 de la Loi sur le ministère de la Justice (L.R.Q., c. M-19), le gouvernement nomme, parmi les sous-ministres associés, le sous-registraire du Québec;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE M<sup>e</sup> France Lynch, sous-ministre associée au ministère de la Justice, soit nommée sous-registraire du Québec.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GILLES PAQUIN

57459